

Embellir ma commune durablement par le 0 phyto

L'action

Comment une collectivité rurale grâce à une démarche 0 phyto concertée, engagée dès 2008 embellie ses espaces de vie au profit de ses habitants et valorise touristiquement son territoire.

Présentation de la collectivité

Ayen est une commune rurale de 740 habitants située en Corrèze à 25 km au nord ouest de Brive la gaillarde. Elle fait aujourd'hui partie de la communauté d'agglomération du bassin de Brive qui compte 48 collectivités et 105 000 habitants.

Le bourg centre est situé sur une butte calcaire dont l'une des particularités est la présence de nombreuses sources, points d'eau et lavoirs présents sur l'espace public.

La commune fait le choix dès 2006 de s'engager dans un programme d'actions de type Agenda 21 qui sera reconnu nationalement en 2007 pour son programme 1 et en 2013 pour son programme 2.

A ce titre le comité de pilotage regroupant des élus et des habitants propose dès 2008 une action forte visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics en général.

Parallèlement la collectivité souhaite dès 2002 valoriser son espace public grâce à de nombreux aménagements tout en adhérant au label villes et villages fleuris.

Les résultats

Depuis 2010 : plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur les espaces verts, trottoirs et cheminements, caniveaux et routes, enceintes de bâtiments publics, stade, terrains de boules...

Pour mémoire en 2007 la collectivité utilisait 15 litres/an de produits phytosanitaires essentiellement de type herbicides (rondup et pistol) .

La collectivité se voit attribuer une troisième fleur au jury régional villes et villages fleuris passant d'une fleur en 2006 à deux fleurs en 2012 puis trois fleurs en 2015 tout en baissant de plus de 20 % son budget dédié au fleurissement . Cette récompense en fait la plus petite collectivité labélisée trois fleurs en Corrèze. Le fleurissement naturel foisonnant et spontané apparaissant d'année en année (valériane, rose trémière, giroflée ...) participe grandement à ce résultat.

La méthodologie

-L'adhésion de la population et des élus

L'arrêt des produits phytosanitaires s'est fait en concertation avec la population grâce à de nombreuses actions de sensibilisation et d'information.

- Délibération du conseil municipal en 2009 dans le cadre du plan d'actions de l'agenda 21 et poursuite de l'engagement de la collectivité malgré les « alternances politiques »

-Publication dans de nombreux bulletins municipaux sur le rappel de la réglementation et des résultats obtenus. Informations régulières grâce à la lettre d'infos numérique communale.

- 2 cafés débats sur ce thème et participation quatre années de suite à la semaine aux alternatives aux pesticides. Réalisation de supports vidéo

-la formation et la mobilisation des agents

Les élus ont toujours souhaité associer les agents techniques en privilégiant le dialogue, la concertation, le droit à l'expérimentation et l'appui extérieur d'organismes ressources qui s'est concrétisé par plusieurs documents et actions.

- 2 diagnostics réalisés par la FREDON limousin sur les pratiques dès 2009 et le cimetière en 2012

- plan de gestion de l'espace public dès 2008 en concertation étroite avec les agents techniques définissant des priorités année par année ainsi que des zones d'expérimentations proposant des alternatives principalement de type enherbement.

- temps de formation des agents importants lors de sessions dédiées proposées par les structures de formation portant sur l'utilisation, la réglementation et les alternatives. Aujourd'hui les agents techniques sont les véritables ambassadeurs de cette démarche

-la sensibilisation des autres collectivités

Forte de son expérience mais avec humilité la commune a toujours répondu favorablement aux nombreuses demandes de visites de collectivités (élus et agents techniques) soucieuses d'engager des démarches alternatives semblables.

De nombreuses journées de sensibilisation organisées par plusieurs organismes ont été proposées regroupant un nombre important d'acteurs territoriaux.

-2011 : journée de sensibilisation organisée par le CNFPT et le CPIE de la Corrèze

-2013 : « moins de chimie, plus de fleurs » organisée par l'agence de bassin Adour Garonne

-2016 : « embellir durablement ma commune » proposée par l'association notre village